

## MARGUERITE COMTESSE DE FLANDRE

### et les grandes dames du XIII<sup>e</sup> siècle

Marguerite était la seconde fille du comte de Flandre, Baudouin IX (1171- † 1205), empereur de Constantinople en 1204, et de Marie de Champagne. Née en 1202, elle succéda, comme comtesse de Flandre, à sa sœur aînée Jeanne en 1244 et mourut en 1279, à 77 ans. Ces deux comtesses ont régné, au total soixante-cinq années sur la Flandre et la présence de femmes à la tête de grands domaines est loin d'être rare à cette époque ! Il était bon de le souligner, dès l'abord, si du cas particulier d'un sceau, il est souhaité de prendre une certaine hauteur de vue et atteindre le problème d'ensemble de la condition féminine dans les classes dirigeantes au Moyen Âge. Ce qui, cependant, importe avant tout, n'est-ce pas de tirer d'abord le maximum d'informations que peut fournir l'observation attentive de l'empreinte considérée ?

C'est ici un sceau original de cire verte, détaché du document, mais portant encore les lacs de parchemin qui l'attachaient au pied de la charte. La première considération est qu'il s'agit d'une impression directe sur la cire chaude du sceau d'argent de cette très grande dame. Nous sommes, donc, très près d'elle pour l'observer. Son grand sceau, elle ne le portait pas sur elle en permanence : Marguerite avait un chancelier qui en avait la garde. Il ne faut pas oublier qu'elle avait certainement examiné de très près le travail de l'orfèvre chargé de transmettre son image à la postérité et il est très possible que la comtesse ait suivi les séances de son conseil consacrées à la vérification des actes et à leur authentification par l'apposition du sceau. Elle a donc peut-être effleuré de ses longs doigts diaphanes l'empreinte que nous réchauffons dans la paume de notre main. La longueur de ces doigts a peut-être été exagérée sur l'effigie, pour attirer l'attention sur la fleur de lis qu'elle tient à la main droite. Fleur symbolique, dont la moitié supérieure a atteint son stade d'évolution définitif, tandis que le pied conserve l'aspect d'une courte tige verticale. Cette fleur se distingue à la fois de la française, déjà bien affirmée sous Philippe Auguste, et de celle de Lille dont sont constituées les armes

**Texte original paru dans le *Club français de la médaille*, n° 59-60, 2<sup>e</sup> trimestre 1978. p. 132-136**  
parlantes de cette ville. Que les mains de la comtesse soient blanches – et son teint – peut se déduire de son âge et du sévère costume de veuve qu'elle adopte : son voile qui

couvre entièrement les cheveux. Son surcot sans aucun ornement, son manteau de tissu épais qui tombe en plis lourds, ne laissent aucun doute à cet égard ; elle a 42 ans, elle est veuve pour la seconde fois, elle porte le deuil de sa sœur Jeanne qui vient de mourir, et ses enfants ont déjà atteint l'âge adulte. Sa main gauche, suivant l'usage le plus classique, tire les tresses qui retiennent le manteau.

On est en 1244, ou 1245 au plus, en plein règne de saint Louis, et pour qui examine impartialement l'image, la conviction s'établit d'un conflit dans le cœur de l'artiste. L'observateur superficiel retient seulement le drapé sévère de la robe et du manteau et conclut que c'est une œuvre du gothique hiératique de la première moitié du siècle, où la noblesse de l'attitude l'emporte sur toute autre préoccupation. Si, cependant, en cherchant à faire revivre le personnage sous son image, le regard s'attarde, il lui semble deviner la présence d'un corps plein de sève et palpitant sous la cotte. L'artiste est déjà un homme du XIV<sup>e</sup> siècle avant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> et nous offre, en somme, ce que nous recherchons tous dans nos approches des temps passés, un être vivant.

Cette quête allait être vaine au sujet de Marguerite, faute de temps, faute de livre où l'on trouve autre chose qu'une vague indication (comme, par exemple, dans le *Dictionnaire de Biographie française* : « Marguerite, qui était loin d'être une sainte... ») lorsqu'est tombé, sur le bureau de celui qui allait conclure par défaut, un album : *Les Mémoires d'Antoine de Succa* constituent le tome 7 de la III<sup>e</sup> série *Les Primitifs flamands*, publié, en 1977, par le Centre national de recherches Primitifs flamands à Bruxelles, avec un luxe d'apparat critique à la hauteur de celui des remarquables reproductions. Antoine de Succa était un érudit et, en même temps, un dessinateur habile, par conséquent plus complet que Gaignières puisque celui-ci était obligé d'avoir recours à une équipe d'artistes. Antoine avait été chargé par les archiducs gouverneurs des Pays-Bas, Albert et Isabelle, de relever tous les portraits connus des anciens comtes de Flandre, souverains et personnages divers dont subsistaient soit des monuments funéraires, soit des portraits en fresque, soit même des sceaux. Il se considérait « commis à la recherche effigionnaire de princes ». La patente précise : « autorisé pour faire la recherche des généalogies effigionnaires des princes et princesses des très illustres maisons d'Autriche, de Bourgogne, de Brabant, Flandres, etc. » Depuis Philippe le Bon, les grands ducs d'Occident avaient eu, à leur service, à l'imitation des rois de France, des historiographes « translateurs, grands clercs, experts orateurs, historiens et escrivains... diligemment labourans ».

Antoine de Succa, né à Anvers vers 1567, est décédé le 8 septembre 1620. Sa vie privée échappe, bien qu'on le saisisse, surtout depuis 1599, une cinquantaine de fois à travers actes et textes. Ses mémoriaux sont les procès-verbaux des relevés qu'il fit au cours de ses voyages : inscriptions funéraires, chartes et, surtout, portraits sont consignés avec une préoccupation moderne d'exactitude. Le responsable des lieux qu'il visite appose sur son album un certificat d'authenticité. Le lecteur contemporain ne peut manquer d'être ému : « il a, entre plusieurs autres, trouvé et colligé celles des princes et princesses de la dite illustre maison de Bourgogne ressemblantes le plus qu'il a esté possibles aux graces vives et naturelles, selon que les anciennes escriptures en font foy... » Antoine, moins heureux que nous, n'a pas connu le sceau de Marguerite, les chartes scellées qu'il a dessinées venaient de Saint-Michel d'Anvers. Et pourtant il a commencé ses voyages par Flines, abbaye de cisterciennes, fondée par Marguerite elle-même. Il n'y a découvert que des textes, le tombeau ayant, sans doute, été mutilé. Mais, la piété filiale aidant (une fille de Marguerite fut moniale à Flines), toute l'histoire de la fondatrice transparaît.

Le long règne de Jeanne n'avait connu qu'une période critique : lorsque tous les grands du comté s'étaient ralliés à un ermite imposteur qui laissait croire qu'il était l'empereur de Constantinople Baudouin, son père, revenu avec quelques compagnons; le goût du merveilleux et la crédulité auraient entraîné tout le monde. Pourtant Baudouin I<sup>er</sup> (Baudouin IX, dans la liste des comtes de Flandre), le père de Jeanne et de Marguerite, était mort là-bas en 1205, deux ans après son épouse, Marie, les laissant orphelines de 15 et 3 ans ! C'est Louis VIII de France, leur suzerain et leur ami d'enfance, qui confondit l'imposture avec finesse et autorité, bien que, par ailleurs, il ait, comme son père, Philippe Auguste, fermement refusé de libérer le mari de l'aînée, Ferrand de Portugal, qui était à l'origine de la coalition écrasée à Bouvines en 1214.

Tous les malheureux événements de la vie de Marguerite sont, en filigranes, dans les albums d'Antoine de Succa : son mariage illégal avec Bouchard d'Avesnes, déclaré nul par deux papes, et dont on croit qu'il se termina par la mort violente de Bouchard ; la mort de Guillaume de Dampierre, son second époux dont elle voulut toujours avantager les enfants aux dépens de la postérité de Bouchard, ce qui mit la Flandre à feu et à sang. Avec la fondation de l'abbaye de Flines. En 1240 avec l'arbitrage de saint Louis qui dévolut le Hainaut aux Avesnes et la Flandre aux Dampierre, l'apaisement arriva enfin. Nous sommes navrés que la limite imposée mette un terme à cette esquisse au moment même où elle devenait purement historique. Puisse-t-elle avoir servi, comme pour

l'auteur à indiquer quelques grandes avenues jusqu'au bout desquelles il est permis d'espérer pouvoir aller un jour : intense contenu humain de ce sceau qui s'identifie si bien au personnage et introduit, dans une époque bouillonnante, de Constantinople à Tournai, de Bouvines à Anvers ; période où, avec Aliénor, Alix, Marie, presque toutes les provinces de France, l'Aquitaine, la Bretagne, la Champagne... et la Flandre étaient aux mains des femmes – et de quelles femmes ! – moins d'un siècle avant qu'elles soient exclues du trône de France. Intérêt des publications récentes de nos amis belges car les mémoires d'Antoine de Succa ne font pas oublier les « manuscrits enluminés de Bourgogne », publiés en d'admirables planches de couleurs par le ministère de la Culture, ni le Rubens qui nous était offert, naguère, par la générosité du Patrimoine de Belgique, ce Rubens qui n'hésita pas à copier dans le précieux recueil conservé au British Museum les albums d'Antoine, lesquels n'ont pas fini d'étonner par la masse d'informations qu'ils apportent sur le costume civil et militaire, les couleurs de toutes ces sculptures qui, *toutes*, ne l'oublions pas, étaient intégralement peintes, les visages mêmes de nos princes français. Qu'ajouter sinon que cet artiste consciencieux se place parmi les mieux documentés puisque, dès 1600, il a su faire appel aux chartes et même aux sceaux !

Enfin, comment pourrait-on oublier que Jeanne et Marguerite, qui furent orphelines si jeunes, eurent pour tuteur leur oncle, Philippe de Namur, et que ce dernier les fit élever à la cour de France, ce qui, certainement, n'a pas nui à leur culture, en ce moment où Paris devient le centre intellectuel de l'Europe. Peut-être, même, y ont-elles déjà respiré cet air unique, cette lumière incomparable, cet esprit léger qui, plus que les monuments encore, justifie la vraie devise de la ville : « Paris sans pair ».



A 52 - Baudouin IX de Flandre  
(1197) - 90 mm



A 53 - Marie de Champagne,  
comtesse de Flandre (1198) - 75 mm



F 145 - Jeanne de Flandre (1221) - 76 mm



D 621 - Ferrand du Portugal,  
1<sup>er</sup> époux de Jeanne (1226) - 77 mm



D 622 - Thomas de Savoie,  
2<sup>d</sup> époux de Jeanne (1237) - 87 mm



D 623 - Marguerite de Flandre, 1<sup>er</sup> type (1236) - 70 mm



D 624 - Marguerite de Flandre, 2<sup>d</sup> type (1244) - 90 mm



Marguerite de Flandre (Antoine de Succa, *Mémoriaux*, folio 13 – actuel folio 56, détail).



D 1992 - Guillaume de Dampierre,  
2<sup>d</sup> époux de Marguerite (1230) - 75 mm



D 625 - Jean d'Avesnes  
fils de Marguerite (1245) - 60 mm



D 627 - Baudouin d'Avesnes  
fils de Marguerite (1245) - 54 mm



D 628 - Guillaume de Dampierre,  
fils de Marguerite (1246) - 80 mm